



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Le secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche*

Paris, le 06 AVR. 2016

Référence : CP/A15022093-D15021394
vos réf. : PF/LH/15-09-005

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la nécessité du projet de liaison autoroutière entre Toulouse et Castres pour l'activité économique de l'agglomération de Castres-Mazamet et sur le calendrier de réalisation.

Comme cela vous a été présenté lors du comité de pilotage du 11 février 2016, les différentes procédures réglementaires obligatoires sont désormais initiées et conduiront à la saisine de l'autorité environnementale avant l'été 2016 et au lancement de l'enquête publique en décembre 2016.

J'entends votre souhait ainsi que celui de nombreux acteurs du territoire d'accélérer le calendrier de ces procédures. Si le temps des saisines obligatoires requiert un travail préparatoire et des délais réglementaires qui me paraissent incompressibles, je tiens à vous assurer de toute mon attention pour que toutes les possibilités d'accélération du calendrier soient exploitées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain VIDALIES

Monsieur Philippe FOLLIOU
Député du Tarn
3 Boulevard des Lices
81100 CASTRES